

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
UNITÉ D'ÉTUDES ET DE PROGRAMMATION (UEP)

COMPTE RENDU

Réunion du Conseil d'Administration du Fonds d'Assistance Économique et Sociale (FAES)

Date :	Mardi 7 juillet 2026
Durée :	1h 14 mns (12 h 19 à 13 h 33)
Objectif	Orienter les actions de la Direction générale suivant les grandes lignes stratégiques du gouvernement au cours du dernier trimestre de l'exercice
Lieu :	Salle de conférence du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF)
Présidé par :	M. Serge Gabriel COLLIN , Ministre de l'Économie et des Finances, Président du Conseil d'administration du FAES.

I. CONTEXTE DE LA RÉUNION

Le Conseil d'administration du Fonds d'Assistance Économique et Sociale (FAES) s'est réuni le mardi 7 juillet 2026 afin d'examiner l'état d'exécution du budget, les différents marchés réalisés, ainsi que les projets sociaux mis en œuvre au cours de l'exercice fiscal 2025-2026. Cette rencontre a également permis de faire le point sur les perspectives budgétaires de l'institution pour l'exercice 2026-2027.

Au cours de cette séance, le Conseil d'administration a pris connaissance de l'état d'avancement des principaux programmes exécutés par le FAES. Par ailleurs, il a examiné certains enjeux administratifs et financiers affectant l'institution. Enfin, des recommandations ont été formulées en vue de renforcer le suivi de l'exécution budgétaire, d'améliorer la gouvernance institutionnelle et d'optimiser les mécanismes de communication entre la Direction générale et les membres du Conseil.

II. DÉROULEMENT DE LA SÉANCE

Le quorum étant constaté, le Président du Conseil, Monsieur Serge Gabriel COLLIN, a ouvert la séance à 12 h 19 par les salutations d'usage et mots de bienvenue adressés aux participants, puis il a rappelé le rôle fondamental du FAES en tant qu'instrument de paix sociale. Il a souligné que la stabilité du pays, particulièrement dans la perspective des élections à venir, dépendait en grande partie de la capacité de l'État à répondre efficacement aux besoins des gens les plus vulnérables, notamment par le biais d'interventions de qualité.

Par la suite, il a ordonné à Monsieur Emmanuel Placide, Coordonnateur adjoint de l'Unité d'Études et de Programmation (UEP), de procéder à la lecture de l'ordre du jour, lequel a été adopté à l'unanimité.

III. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT

A la suite de l'adoption de l'ordre du jour, annexé au présent compte rendu, le Président du Conseil a invité le Directeur Général du FAES, Monsieur Romilus Kesner, à donner lecture du procès-verbal de la réunion précédente du Conseil d'administration, tenue le 28 octobre 2025. Ce dernier a, de préférence, présenté la mission et la vision du FAES, et a demandé à Monsieur Shandler Accilien, Coordonnateur des Opérations, de procéder à la lecture du procès-verbal. Essentiellement, ce document fait ressortir les réalisations de l'exercice fiscal 2024-2025, le budget de l'exercice 2025-2026 approuvé et l'adoption de plusieurs résolutions relatives au renforcement du FAES.

Aucune observation particulière n'ayant été formulée, le procès-verbal a été approuvé sans réserve.

IV. PRÉSENTATION DE L'ÉTAT D'EXÉCUTION DU BUDGET 2025-2026 ET REVUE DES PROJETS SOCIAUX MIS EN ŒUVRE AU FAES

La présentation par le Secrétaire exécutif du Conseil, de l'état de la situation de l'institution fait ressortir que le FAES évolue aujourd'hui dans un contexte marqué par une crise multidimensionnelle d'une ampleur sans précédent. Avec 5,8 millions de citoyens en situation d'insécurité alimentaire aiguë, près de 2 millions confrontés à une situation d'urgence et des centaines de milliers de personnes déplacées, la mission de l'institution n'a jamais été aussi essentielle.

Au cours des huit premiers mois de l'exercice, plus de 5,52 milliards de gourdes ont été décaissés pour l'exécution des projets. 91 % de ces ressources ont été investies directement sur le terrain au bénéfice des personnes les plus vulnérables.

Les résultats obtenus sont concrets et témoignent de l'efficacité des interventions mises en œuvre. Plus de 576 000 plats chauds ont été distribués, près de 146 000 kits alimentaires ont été remis aux ménages vulnérables et plus de 252 000 personnes ont bénéficié de transferts monétaires. Parallèlement, la dynamique de développement reprend progressivement avec le lancement de 94 petits projets communautaires et l'exécution intégrale de certains programmes, notamment le KORE-PEP.

Toutefois, selon le Secrétaire exécutif, ces avancées ne doivent pas occulter les fragilités persistantes. Le taux d'exécution global demeure limité à 36 %. Plus préoccupant encore, le FAES reste confronté à une double dépendance : ses interventions reposent essentiellement sur les fonds décaissés antérieurement au titre du Programme d'urgence multisectoriel (PUM) ainsi que sur le soutien d'un unique partenaire financier externe, la Banque interaméricaine de développement (BID). Dans le même temps, la mobilisation des ressources nationales demeure insuffisante, ce qui freine la mise en œuvre des grands projets d'infrastructures publiques, notamment la réhabilitation de 28 écoles et le Programme Koweït, dont le taux d'exécution demeure nul. D'après le Secrétaire exécutif, le FAES se trouve aujourd'hui à un moment charnière, celui du passage de la réponse d'urgence à une logique de développement durable.

À l'issue de la présentation, le Président du Conseil a remercié le Secrétaire exécutif pour la qualité de son intervention et a invité les membres du Conseil à poser des questions.

V. ÉCHANGES ET DISCUSSIONS

Le représentant de la Ministre de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE), Monsieur Paul Ruddy Mentor, a adressé ses félicitations au Secrétaire exécutif pour la qualité de la présentation et a insisté sur la nécessité de renforcer les programmes visant à favoriser le retour progressif des bénéficiaires à une autonomie économique durable, réduisant ainsi leur dépendance à l'assistance sociale. Il a encouragé le FAES à poursuivre le développement d'activités génératrices de revenus durables au bénéfice des ménages vulnérables.

Le Président du Conseil a exprimé ses préoccupations relatives à l'augmentation de 12 % de l'effectif du FAES au cours de l'exercice fiscal, telle que présentée dans le rapport relatif à l'état de la situation du FAES. Il a requis de la Direction générale du FAES un rapport détaillé portant sur l'évolution des effectifs, les justifications des recrutements opérés, l'évolution de la masse salariale ainsi qu'une projection des besoins en personnel pour les trois prochains exercices.

Le Président a rappelé que la nomination des directeurs et coordonnateurs des bureaux régionaux relève exclusivement de la compétence du Conseil d'administration. Toute nomination ou mutation à ces postes doit être soumise à l'approbation préalable du Conseil, qui conserve, également, la faculté de refuser une demande en cas d'absence de motif légitime.

Par ailleurs, il a souligné l'importance de maîtriser la masse salariale afin d'assurer la pérennité financière de l'institution, particulièrement dans la perspective d'une réduction des ressources exceptionnelles issues du Programme d'Urgence Multisectoriel à partir de l'exercice prochain.

Mme Marie-Lydie Jean-Baptiste, représentante de l'Association Haïtienne des Agences Bénévoles (HAVA), a relevé que la communication entre la Direction générale et les membres du Conseil restait insuffisante et nécessitait un renforcement. Elle a recommandé la transmission, au préalable, aux membres du Conseil des documents devant être approuvés par ce dernier, la remise régulière des rapports d'activités et la mise en place d'un canal de communication direct et permanent entre le FAES et les administrateurs.

Le Président a accueilli favorablement ces propositions et a suggéré la création d'un groupe d'échange dédié afin de faciliter et d'accélérer la circulation de l'information entre la Direction générale et les membres du Conseil.

Les échanges ont, également, porté sur le fonctionnement des restaurants communautaires. Le Ministre des Affaires Sociales et du Travail (MAST), Monsieur Marc-Élie Nelson, a rappelé, sur instruction du Premier Ministre, sa demande d'ouverture en urgence de deux restaurants Communautaires, l'un à carrefour (au Centre d'accueil de Carrefour) et l'autre à Saint-Michel (département de l'Artibonite). Il a, en outre, insisté sur la nécessité de poursuivre les actions sociales en faveur des personnes vulnérables et d'intensifier la coordination entre le FAES et le MAST pour optimiser l'efficacité des interventions.

Le Président du Conseil a rappelé qu'un projet antérieur avait échoué en raison d'une supervision insuffisante et a demandé d'éviter la répétition de tels manquements. Il a ainsi exigé le renforcement des dispositifs de contrôle et de supervision, la traçabilité systématique des visites de terrain, le respect strict des critères opérationnels et la mise en œuvre de mesures administratives y compris disciplinaires à l'encontre des prestataires ou responsables ne respectant pas les procédures.

Le Secrétaire exécutif a indiqué que des mécanismes de contrôle existaient déjà, que des sanctions avaient été prises, suite à des évaluations antérieures et que les contrôles de terrain restaient le

fondement des décisions administratives. Il a, par ailleurs, confirmé sa disponibilité pour répondre sans délais à la demande du Premier Ministre, transmise par Monsieur Marc-Élie Nelson, comme cela avait été le cas pour le Centre d'Accueil des Cayes.

Passation des marchés publics

Les membres du Conseil ont statué sur l'état d'avancement du plan annuel de passation des marchés du FAES. Le Secrétaire Exécutif a indiqué qu'une part significative des marchés programmés pour le premier trimestre avait été engagée, mentionnant notamment les procédures en cours relatives à l'approvisionnement en kits alimentaires et à la reconstitution des stocks pour les restaurants communautaires.

Le Président a insisté sur l'urgence d'accélérer certaines procédures, particulièrement celles liées à la reconstitution des stocks de denrées pour la saison cyclonique, afin que le FAES puisse garantir au Gouvernement une marge de manœuvre suffisante en vue de répondre efficacement aux situations d'urgence. Il a rappelé que les délais habituels, même en procédure accélérée, laissaient peu de temps à l'institution avant la clôture de l'exercice fiscal.

Intervention de Mme Régine Karline Michel

Mme Régine Karline Michel, représentante du Fonds Haïtien d'Aide à la Femme (FHAF) a, de son côté, effectué des observations axées sur le renforcement de la gouvernance institutionnelle, l'amélioration du suivi et de l'évaluation des programmes et projets ainsi que sur le partage systématique et régulier de l'information entre la Direction générale et les membres du Conseil.

Madame Michel a, de plus, exprimé son soutien aux recommandations précédemment émises visant à renforcer les mécanismes de communication interne et les procédures de reddition de comptes de l'institution. Ses remarques ont été prises en considération par le Conseil.

VI. RÉOLUTIONS ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

À l'issue des échanges, le Conseil a adopté les résolutions et recommandations suivantes :

- Renforcer les mécanismes de communication entre la Direction Générale et les membres du Conseil d'administration, notamment par la mise en place d'un canal d'échange dédié ;
- Produire, pour la prochaine réunion, un rapport détaillé sur l'évolution de l'effectif et de la masse salariale du FAES, incluant une projection sur les trois prochains exercices ;
- Soumettre systématiquement au Conseil d'administration, pour approbation préalable, toute nomination ou promotion relative aux postes de directeur et/ou de coordonnateur de bureau régional ;
- Renforcer les mécanismes de supervision des restaurants communautaires et appliquer les mesures administratives appropriées, y compris des sanctions, lorsque des irrégularités sont constatées ;
- Accélérer les procédures de passation des marchés publics, en particulier celles relatives à la reconstitution des stocks ;

- Assurer un suivi plus rapproché de l'exécution budgétaire et du niveau d'absorption du budget avant la clôture de l'exercice fiscal ;
- Poursuivre les efforts visant à renforcer la gouvernance, la transparence et la reddition de compte de l'institution.

VII. PROCHAINE RÉUNION

Le Président du Conseil a proposé la tenue d'une nouvelle réunion à la mi-août 2026 (autour du 15 août 2026). Il a expliqué que ce calendrier rapproché vise à assurer un suivi rigoureux de l'exécution budgétaire avant la clôture de l'exercice, afin d'éviter que le FAES n'épuise prématurément ses ressources et de vérifier que le niveau d'absorption du budget au 30 septembre 2026 corresponde aux objectifs fixés.

Cette réunion permettra également au Conseil de faire le point sur l'état d'avancement des procédures de passation des marchés et sur la mise en œuvre des recommandations émises lors de la présente séance.

VIII. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le Président du Conseil a remercié les participants pour leur présence et leur contribution aux travaux de la réunion.

La séance a été levée à 13 h 33.

Approuvé par le Conseil d'Administration :

Monsieur Serge Gabriel **COLLIN**, Ministre de l'Economie et des Finances
Président du Conseil

Paul Rudy **MENTOR**, Représentant du Ministre de Planification et de la Coopération Externe
Vice-président

Marc-Elie **NELSON**, Ministre des Affaires Sociales et du travail
Membre

Lydie **JEAN- BAPTISTE**, Représentante Association Haïtienne des Agences Bénévoles (HAVA)
Membre

Regine Karline **MICHEL**, Représentante Fondation Haïtienne d'Aide à la Femme (FHAF)
Membre

Kesner **ROMILUS**, Directeur Général du Fonds d'Assistance Economique et Social (FAES)
Secrétaire Exécutif